

HIVER 2023  
#26

# Vivre THOIRY

Votre magazine municipal

## LES GRANDS PROJETS SE CONCRÉTISENT





**1 COMMÉMORATION :** les Thoirysiens se sont déplacés en nombre pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. **2 CHANTS DE NOËL :** mardi 13 décembre, les 8 classes de l'école maternelle se sont rassemblées dans la grande salle de motricité pour entonner des chants de Noël. **3 NOUVEAUX HABITANTS :** lors d'un petit déjeuner le 19 novembre, Mme le Maire et son équipe ont souhaité la bienvenue aux nouveaux Thoirysiens. **4 REPAS DES AÎNÉS :** les Thoirysiens âgés de 70 ans et plus ont eu plaisir à se retrouver à l'occasion du repas des aînés le 14 décembre. Ils ont pu pratiquer quelques danses de salon grâce à l'orchestre Sandrine et David. **5 COLIS DES AÎNÉS :** tous les séniors ne pouvant se déplacer pour participer aux repas des aînés se sont vus offrir un colis de Noël distribué à leur domicile par les élus. **6 NOUVEAUX VÉHICULES :** Au cours de l'année 2022, la commune a enrichi son parc automobile en se dotant de 5 nouveaux véhicules dont 1 électrique. **7 SAPIN PLACE DES ORCHIDÉES :** un magnifique sapin, composé de 51 petits sapins naturels montés sur une structure métallique, a intrigué les Thoirysiens avant de les émerveiller.

# Un petit air de printemps



Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry  
Parution trimestrielle • Édité à 3 600 exemplaires.

Hôtel de ville  
374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry • 04 50 41 21 66  
mairie@mairie-thoiry.fr

**Directeur de la publication**  
Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

**Rédaction**  
Service communication

**Photographies**  
Service communication • iStock • Sauf mentions spéciales

**Charte graphique mise en page & impression**  
Région AURA • Pagina Communication

**Impression**  
Imprimé sur un papier issu d'usines ISO  
14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



La fin de l'année 2022 a été animée avec des moments de partage et de convivialité. "Thoiry en Hiver" a permis aux plus jeunes de rencontrer le Père Noël tandis que le repas dédié aux seniors a été extrêmement chaleureux après tant d'années sans se voir.

J'ai été très heureuse de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier. Cet événement est l'occasion de faire un bilan sur les projets de la ville et de partager le buffet déjeunatoire constitué de produits locaux. Désormais, les journées s'allongent et nous permettent de profiter de longues balades sur la voie verte ; quel bonheur de vous y croiser si nombreux chaque jour ! Le printemps arrive et avec lui le spectacle vivant "Thoiry au printemps". Le 1<sup>er</sup> et le 2 avril laissez-vous tenter par des spectacles autour de la magie, tous offerts par la ville.

Les grands projets se concrétisent et j'ai le plaisir de vous faire découvrir les premières esquisses de la nouvelle salle des fêtes. Plébiscitée par les Thoiryens, elle offrira de nouvelles possibilités en termes culturel et associatif avec des configurations variables : mode spectacle, mode banquet, salon, ouverture sur la plaine du Creux. Les travaux débiteront dès la fin de l'été.

L'hôtel de ville fait l'objet de rénovations : aménagements intérieurs suivis de plus gros travaux, sur la toiture. Du côté des écoles, suite à l'augmentation des effectifs, une nouvelle salle de restauration sera ouverte dès le retour des vacances d'avril. Un travail est en cours pour un projet d'extension de l'école maternelle.

Les associations ne sont pas oubliées et bénéficient du soutien de la ville (cf. dossier) et prochainement de deux nouvelles salles pour exercer leurs activités.

Enfin, je vous laisse découvrir le nouveau site internet de la ville, remanié et éco-responsable. Et pour toujours plus d'informations, n'hésitez pas à vous abonner à la lettre infos.

Bonne lecture !

**MURIEL BÉNIER**

**MAIRE,**

**CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE**

## SOMMAIRE

**P 4-5**  
S'informer  
**P 6**  
English Digest  
**P 7**  
S'exprimer  
**P 8**  
Les nouvelles consignes de tri  
**P 9-11**  
Les subventions municipales

**P 12-13**  
Une nouvelle salle des fêtes : véritable projet culturel  
**P 14-15**  
Rénovation de l'hôtel de ville  
Une nouvelle bibliothèque municipale  
Deux nouvelles salles associatives  
**P 16**  
Odile Digeon-Petitjean, une musicienne impliquée

**P 17**  
Les Jeunes Sapeurs-Pompiers sur les podiums régionaux et nationaux  
**P 18-19**  
Église Saint Maurice, la rénovation en images  
**P 20**  
Extinction de l'éclairage public  
Des économies d'énergie avec le boîtier Voltalis

**P 21**  
Régie des eaux : réfection des réseaux  
**P 22**  
Thoiry au Printemps, édition 2023  
**P 23**  
Agenda  
**P 24**  
État civil



# Un nouveau site internet

*Afin de moderniser son identité visuelle et graphique, la ville s'est dotée d'un nouveau site internet plus actuel, moderne et dynamique, qui a été mis en ligne le 4 janvier 2023.*



Vitrine dynamique et interactive de la commune de Thoiry, le site a été conçu par la société Synapse et se veut ergonomique, évolutif, esthétique et multifonctionnel.

Il permet de :

- Faciliter les démarches en ligne
- Proposer une interface intuitive et moderne facilitant l'accès aux informations importantes,
- D'accéder aisément à l'actualité de la collectivité : projets et réalisations communales, et aux animations locales

Techniquement, le site a été développé afin :

- D'être éco-responsable (moins de clics, de téléchargements, arbres plantés pour compenser l'émission

de CO2 des serveurs ...)

- D'offrir un contenu web responsive qui s'adapte à la taille des écrans de consultation (PC, tablette, téléphone)
- De proposer un contenu adapté à des personnes en situation de handicap en étant conforme aux normes d'accessibilité en vigueur
- De faire des recherches grâce aux différents outils présents sur le site : barre de recherche, recherche par profil

N'hésitez à le découvrir sur [www.mairie-thoiry.fr](http://www.mairie-thoiry.fr) et à retourner vos remarques ou impressions par courriel à : [service.communication@mairie-thoiry.fr](mailto:service.communication@mairie-thoiry.fr) •

## Rapport de développement durable 2022



Loin des 50 000 habitants imposant aux collectivités la production de ce rapport, la municipalité a fait le choix de l'éditer pour les Thoirysiens.

Cette seconde édition replace les actions de développement durable menées dans les actions et/ou politiques municipales, complémentaires à celles des collectivités partenaires (Pays de Gex Agglo, le Département et la Région).

Le rapport présente les menées par la commune au regard des 5 finalités du développement durable : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Découvrez toutes les actions mises en œuvre sur : [www.mairie-thoiry.fr/rapport-developpement-durable](http://www.mairie-thoiry.fr/rapport-developpement-durable) •

## Une classe mobile aux Gentianes

L'équipe municipale est toujours soucieuse d'accompagner les équipes enseignantes en mettant à leur disposition les outils permettant de développer de nouvelles méthodes d'apprentissage. Ainsi, à l'ère du numérique et après l'installation de tableaux interactifs dans toutes les salles de classe, Mme Sharon Jones, adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, a remis officiellement au directeur de l'école des Gentianes une "classe mobile", financée par la collectivité.

Avec ce dispositif, les élèves travaillent dans leur salle de classe comme ils le feraient dans une salle multimédia. L'application installée sur l'ordinateur du professeur lui permet de gérer à distance les tablettes utilisées par les élèves. Les professeurs ont reçu une formation à l'utilisation de la classe mobile au mois de janvier. ●

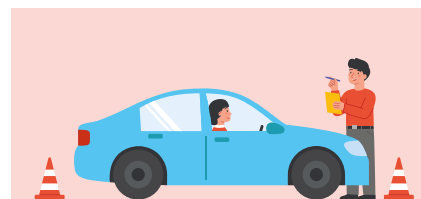


## Inscriptions scolaires 2023/2024



Les inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024 auront lieu du 13 mars au 28 avril 2023. Le dossier d'inscription sera disponible sur le site internet de la ville : [www.mairie-thoiry.fr/inscriptions-scolaires](http://www.mairie-thoiry.fr/inscriptions-scolaires) ou à l'accueil de la mairie. Il sera à retourner par courriel à : [inscriptions.scolaires@mairie-thoiry.fr](mailto:inscriptions.scolaires@mairie-thoiry.fr), à l'accueil de la mairie ou lors d'un rendez-vous en appelant le 04 50 41 32 49.

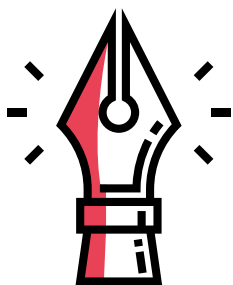
Les inscriptions concernent les enfants nés en 2020, ceux qui entrent en CP ou ceux qui sont nouveaux habitants sur la commune. ●



## Aide au financement du permis B

Le CCAS de la ville propose l'élaboration d'un dispositif d'aide au financement du permis de conduire (permis B). Pour être éligible, vous devez remplir certaines conditions, notamment habiter sur la commune depuis une année et ne pas dépasser les plafonds de ressources fixés. Informations et dossier à remplir sur : [www.mairie-thoiry.fr/services-sociaux](http://www.mairie-thoiry.fr/services-sociaux) ●

## 70 ans et plus ? Inscrivez-vous !



Vous venez d'avoir ou allez avoir 70 ans en 2023 et souhaitez être informé(e) des animations de la ville, notamment le repas des aînés ? Pour pouvoir participer, vous devez vous inscrire en remplissant le formulaire disponible sur : [www.mairie-thoiry.fr/les-seniors](http://www.mairie-thoiry.fr/les-seniors) et le retourner dûment complété par courriel à : [solidarite@mairie-thoiry.fr](mailto:solidarite@mairie-thoiry.fr) ou à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture. ●

# An air of spring

The end of 2022 was active in our little town, with friendly shared moments.

Thanks to 'Thoiry en hiver' the young ones had a chance to meet Santa, while many of our seniors enjoyed a Christmas lunch together, after 2 years when we had to cancel the gathering.

I was pleased to be able to see you all at the New Year's greetings ceremony. It gave us a chance to present the projects for our town, but also exchange views around a delicious buffet provided by local producers.

The days are slowly getting longer allowing us long walks on the green way, and it is a pleasure to see so many of you there day after day.

Along with spring our festival of performing arts 'Thoiry au printemps' will be back on 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> April. Don't miss the shows, especially the magic act, they are once again all free to the public.

The major projects of this mandate are taking shape and I am happy to let you discover the first sketches of our new village hall. Longed for by the thoirysiens, it will offer new possibilities to develop our cultural events and associations will enjoy its adaptability to the diversity of their needs. Building work will start at the end of the summer.

The town hall is undergoing renovations both inside and outside, with major work on the roof.

In the schools, following a rise in the number of children, a new school dining room will be opened after the spring holidays. And an extension for the nursery school is being studied.

Associations are not forgotten, they can count on the support of the council (cf. inside article), and will soon have two new rooms at their disposal.

Last but not least, you can now browse through our redesigned and eco-responsible website. And for more information, make sure you have subscribed to our newsletter.

Now, happy reading ! ●



## SUSTAINABLE DEVELOPMENT ASSESSMENT 2022

Even if our town is far from counting 50000 inhabitants and so not legally obliged to produce such a document, the council has chosen to write one and submit it to you.

This second edition highlights the concrete actions taken at different political levels towards a sustainable development : the town, the agglomeration, the département, the région.

There are five objectives : fighting against climate change, preserving biodiversity, environments and natural resources, the well-being of all humans, social cohesion, solidarity between territories and generations, dynamic development according to responsible production and consumption patterns.

Discover all the actions implemented on : [www.mairie-thoiry.fr/rapport-developpement-durable](http://www.mairie-thoiry.fr/rapport-developpement-durable)

## Unis Pour Thoiry Pays de Gex

L'équipe majoritaire toujours active.

Le programme construit avec vous en 2020 est mis en œuvre par l'équipe majoritaire. À mi-mandat, après les phases d'étude, viennent les démarrages de travaux des grands projets structurants :

L'automne 2023 verra les débuts de travaux de la nouvelle salle des fêtes et la rénovation de l'hôtel de ville. Les DUP dans le cadre des projets de la véloroute et de l'aménagement de la plaine sportive et ludique du Creux sont en cours. Le projet du Creux se concrétise ; trois candidats peuvent déposer leurs offres.

Les associations verront une mise à disposition de deux nouvelles salles pour 2024 avec des débuts de travaux sur juillet 2023. Devant l'augmentation du nombre des écoliers, l'étude du projet de restructuration de l'école maternelle est en cours et le déplacement de la bibliothèque afin de libérer des classes dans l'école élémentaire sera effectif pour la rentrée 2024. Enfin la nouvelle salle de restauration scolaire complémentaire au self des Gentianes sera livrée à la rentrée 2023. ●

---

## Réenchantons Thoiry

La liste Réenchantons Thoiry n'a pas transmis d'article pour ce numéro ●

---

# Les nouvelles consignes de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, de nouvelles consignes de tri s'appliquent au niveau des Points d'Apports Volontaires (PAV). De portée nationale, elles simplifient le geste de tri des citoyens pour les déchets d'emballages ménagers. Au niveau des points d'apport, le bac bleu disparaît et devient (ou va devenir rapidement) jaune.



Et que peut-on mettre dans ce bac jaune ?

TOUS les emballages qu'ils soient en métal, en papier, cartons, en plastique ainsi que TOUS les papiers et cartonnettes.

En cas de doute, téléchargez le mémo tri du SIVALOR sur [www.sivalor.org/je-trie](http://www.sivalor.org/je-trie).



“ En attendant que les conteneurs bleus soient changés, vous pouvez y déposer tous les papiers et emballages, comme dans le conteneur jaune. ”



# Les subventions municipales

*À Thoiry, plus de 50 associations actives vous font bénéficier d'activités dans des domaines variés : sport, culture, nature, lien social...*

L'engagement des comités d'administration, adhérents et animateurs, est indispensable au bon fonctionnement de ces structures. Les bénévoles engagés consacrent beaucoup de temps aux autres, pris sur leur vie familiale, professionnelle, leurs loisirs. Afin de préserver la richesse humaine et sociale et la motivation des bénévoles, la ville soutient durablement et équitablement les associations en offrant diverses aides.

## Aide aux associations : quels moyens ?

La municipalité accorde des aides aux associations sous diverses formes :

### → Des aides financières, sous forme de subventions

Destinées à soutenir un projet d'intérêt général, elles concernent le fonctionnement annuel général de l'association, des projets exceptionnels ou actions spécifiques ainsi que des investissements.

Les subventions sont attribuées sur délibération du conseil municipal qui, après avoir voté le budget annuel alloué à ce type d'aide, statue sur les sommes attribuées à chaque association ayant présenté une demande.

Le conseil municipal délibère lors de la session du Budget Primitif (BP) pour attribuer les subventions de fonctionnement. Après vérification de la conformité des actes soumis au contrôle de légalité auprès des services préfectoraux, le versement des sommes allouées est rapidement mandaté par la trésorerie d'Oyonnax.

### → Des aides en nature

La ville met à disposition de nombreux locaux lui appartenant et supporte les charges liées à l'occupation (chauffage, électricité, consommation d'eau...) et l'entretien des bâtiments (ménage, maintien en bon état, rénovations) et espaces concernés (tonte, arrosage, éclairage...).

Les associations Thoiysiennes bénéficient ainsi, dans la mesure des équipements disponibles, de locaux pour la pratique de leur activité, le stockage de leur matériel, la tenue de spectacles ou autres soirées. Les mises à disposition se font soit sur une longue durée, avec établissement d'une convention, soit pour des manifestations ponctuelles (spectacle, réunion, conférence...).

Du matériel est également mis gracieusement à disposition lors de l'organisation d'événements : barrières, panneaux, éclairages, décors de ville...

### → Le financement de formation pour les dirigeants

La ville propose des formations pratiques, financées par la collectivité et dispensées à Thoiry, à raison de deux sessions par an.

*“ Les aides accordées par les collectivités, donc issues de fonds publics, ne sont jamais automatiques ; il n'existe aucun droit à la subvention, ni à son renouvellement. ”*



Pour pouvoir bénéficier d'aide, les associations doivent répondre à des critères précis fixés par chaque financeur, qui à l'examen des dossiers présentés, jugent de la correspondance avec les grandes orientations des pouvoirs publics et avec la contribution à l'intérêt général.

### Une place sur le marché

**Un projet à financer ? une action à présenter ?**

Les associations bénéficient à Thoiry d'un espace qui leur est dédié sur le marché dominical. Afin d'en profiter, de manière ponctuelle, une demande est à effectuer auprès de l'accueil de la mairie ou sur [mairie@mairie-thoiry.fr](mailto:mairie@mairie-thoiry.fr)



### Demander une subvention

La procédure et le dossier de demande diffèrent selon que l'association sollicite une subvention de fonctionnement (dépenses annuelles générales) ou une subvention exceptionnelle (projet, événement ponctuel...).

**Fonctionnement** : dépôt des dossiers avant le 31 octobre de l'année N pour un vote/attribution l'année N+1

**Projet** : dépôt tout au long de l'année, avant le démarrage du projet. Les dossiers retenus font l'objet d'une présentation devant un jury qui soumet une proposition au vote du conseil municipal.

Retrouvez les dossiers et règlements sur :  
[www.mairie-thoiry.fr/subventions](http://www.mairie-thoiry.fr/subventions)



## Le Contrat d'Engagement Républicain

Entré en vigueur en janvier 2022, le Contrat d'Engagement Républicain (CER) est un document par lequel toute association sollicitant une subvention, un avantage en nature auprès d'une autorité administrative s'engage à respecter les principes de la République. L'État impose donc à la ville, devant elle-même rendre des comptes aux citoyens et justifier du bon usage des deniers publics qu'elle peut attribuer, de s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions ou d'avantage en nature respectent le CER.

Le CER comporte sept engagements :

1. Respect des lois de la République
2. Liberté de conscience
3. Liberté des membres de l'association
4. Égalité et non-discrimination
5. Fraternité et prévention de la violence
6. Respect de la dignité de la personne humaine
7. Respect des symboles de la République

Toute association qui a souscrit ce contrat en informe ses membres par tout moyen, s'engage à le respecter et à le faire respecter par ses dirigeants, salariés, membres et bénévoles. Le contrat est alors opposable en cas de non-respect. Ainsi, tout manquement aux respects des principes inscrits peut justifier une procédure de reversement de la subvention. ●

**74** associations  
 bénéficient d'une  
 mise à disposition  
 de salle/local et/ou  
 d'une subvention





# Une nouvelle salle des fêtes : véritable projet culturel

*La commission municipale d'appel d'offres a statué : c'est le groupement d'entreprises porté par Citinéa qui construira la nouvelle salle des fêtes. Découvrez les 1<sup>ères</sup> esquisses de ce grand projet.*



Pour réaliser ce projet d'envergure plébiscité par les Thoirysiens, la municipalité a fait le choix de passer par une procédure de marché public incluant non seulement la construction du bâtiment mais également quatre années d'exploitation/maintenance. Appelée marché global de performance énergétique, elle permet de s'assurer de l'efficacité de ce qui est construit.

En l'occurrence, c'est le volet thermique qui a été privilégié afin de construire une salle des fêtes la moins énergivore et la mieux isolée possible, utilisant à minima 30 % d'énergie renouvelable.

Le projet a été conçu avec les ambitions suivantes :

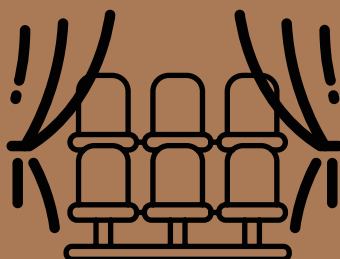
- Usage de matériaux biosourcés
- Performance environnementale et notamment énergétique avec un très bon confort thermique (en hiver et en été) et de faibles consommations et charges
- Recours à la géothermie
- Inspiration architecturale de la ferme gessienne
- Confort d'usage avec des espaces et des configurations adaptés au fonctionnement d'une salle des fêtes qui peut accueillir des spectacles ●



# La nouvelle salle en chiffres

## 600

places en configuration  
spectacle avec des gradins  
téléscopiques mobiles

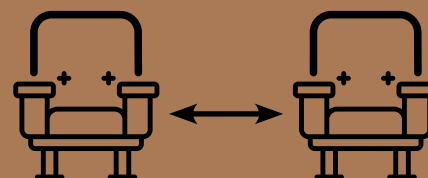


## 1500

places en configuration  
concert (debout)

## 450

places en mode banquet  
avec des circulations larges  
(au-delà des normes)



© Z architecture



Calendrier  
prévisionnel

Démarrage des travaux  
de la nouvelle salle des  
fêtes : automne 2023

Travaux :  
14 mois

Fin des travaux :  
décembre 2024

Mise en service :  
janvier 2025

# Rénovation de l'hôtel de ville

*Beaucoup se posent la question : que sont ces filets verts qui ont fait leur apparition sur les cheminées de l'hôtel de ville ? Ni décoration de Noël ni condamnation des cheminées pour raison énergétique, ils empêchent la chute de morceaux de cheminée.*



En effet, une étude menée sur l'ensemble du bâtiment (isolation, structure...) a révélé un vieillissement de certaines parties de la mairie et particulièrement au niveau de la couverture de la toiture.

Le bâtiment fera donc l'objet d'importants travaux à compter de 2023 :

- Une rénovation intérieure a débuté en 2021 et se poursuit. Elle permet la modernisation des espaces dédiés aux usagers (accueil, salle des mariages, grand escalier) et aux agents (circulations, salles de réunion).
- La reprise de la toiture de tous les bâtiments (mairie, police municipale, aile de La Poste) que ce soient les zones en bac acier ou en tuiles, sans reprise des charpentes qui sont en bon état
- Isolation sous les toitures des différents espaces
- Reprise des façades. ●

## Une nouvelle bibliothèque municipale



Après avoir subi une baisse des effectifs scolaires dans les écoles maternelle et élémentaire, avec la suppression de trois classes en trois ans, une évolution importante des effectifs a été constatée à la rentrée 2022.

Ainsi, pour le confort des élèves, de leurs familles et des professeurs des écoles, la municipalité anticipe des ouvertures de classes. L'ancien bâtiment de l'école maternelle étant très vieillissant, il est nécessaire de travailler à sa rénovation (en prenant en compte le volet énergétique) et son agrandissement. Le challenge est d'entreprendre ces travaux en maintenant l'activité scolaire sur le site. La solution consiste à déplacer la bibliothèque municipale, et à créer des classes en lieu et place de l'actuelle bibliothèque. Pour ce faire, et afin de poursuivre le partenariat des équipes pédagogiques et des bibliothécaires, une nouvelle bibliothèque sera construite en proximité immédiate des écoles à l'extrémité du parc des Séquoias entre l'école de musique et les écoles, créant ainsi un véritable pôle culturel avec l'école municipale de musique. Les travaux débuteront en octobre 2023 et la bibliothèque sera mise en service à l'automne 2024. ●

## Deux nouvelles salles associatives

Afin de permettre aux associations d'exercer leurs activités dans des locaux adaptés et de pouvoir se réunir pour des assemblées avec un public conséquent, sans avoir à ouvrir la salle des fêtes, la municipalité mettra à disposition deux nouvelles salles associatives.

Construites en proximité immédiate du complexe sportif et de la future salle des fêtes, elles permettront d'accueillir des activités ou réunions en simultané dans un même bâtiment, voire des événements familiaux tels que fêtes de famille, anniversaires,...

Les deux salles auront une surface respective de 100 et 60 m<sup>2</sup>, disposeront de blocs sanitaires communs et de systèmes de vidéoprojection. La plus grande salle sera équipée d'une kitchenette permettant de la réchauffer.

Le système constructif étant basé sur le principe d'un



bâtiment modulaire, la mise en service sera rapide. Les travaux de terrassement débuteront fin juillet 2023 avec une mise à disposition planifiée en octobre 2023. ●



# Odile Dingeon-Petitjean, une musicienne impliquée

*Odile Dingeon-Petitjean, musicienne dans l'âme, est entrée dans les rangs de l'harmonie de l'Echo du Reculet à l'âge de 14 ans, pour ne plus les quitter jusqu'à ce jour, faisant d'elle le membre le plus ancien de celle-ci.*



© Echo du Reculet

Odile est née et a grandi à Thoiry. Dès son plus jeune âge, alors qu'il n'y a pas encore d'école de musique, elle apprend le solfège et la pratique de son instrument, le saxophone, avec Louis Prost, chef très réputé qui dirigea l'Echo du Reculet pendant 48 ans. Elle devient l'une des premières femmes à rejoindre l'harmonie, la musique de fanfare étant jouée presque exclusivement par des hommes à cette époque. L'harmonie, qui brille dans de nombreux concours, emmène Odile en 1980 en Irlande où la fanfare finit 2<sup>e</sup> d'un concours où de très prestigieuses formations musicales sont représentées.

Odile s'implique également dans le fonctionnement de l'harmonie en étant secrétaire, puis vice-présidente. Elle devient également la première femme à présider une société musicale dans le Pays de Gex.

Musicienne accomplie et remarquable instrumentiste, elle reprend régulièrement la baguette pour assurer la direction de l'harmonie en l'absence du chef d'orchestre.

Toujours impliquée et motivée, Odile est la mémoire de l'Echo du Reculet et accueille chaque année les jeunes musiciens avec bienveillance. ●



*L'une des premières femmes  
à rejoindre l'harmonie*





# Les Jeunes Sapeurs- Pompiers sur les podiums régionaux et nationaux



L'équipe de concours de manœuvre JSP pour le Rassemblement technique régional et national est composée de 10 jeunes sapeurs-pompiers filles et garçons et d'un remplaçant.

Le concours consiste à réaliser une manœuvre incendie et de secours à personne avec le minimum d'erreurs et avec le meilleur chrono. Les gestes techniques demandés doivent être précis et non interprétables.

L'équipe qui pratique de longues heures d'entraînement intensif en plus des cours et des séances de sport habituels s'est illustrée au concours de manœuvre régional le 28

mai à Bourg-Saint-Maurice en finissant à une très belle 2<sup>e</sup> place, permettant ainsi une qualification au rassemblement technique national.

Le 3 juillet 2022, à Saint-Omer, l'équipe de manœuvre, plus motivée que jamais, finissait à une très belle 4<sup>e</sup> place sur 98 équipes ayant participées.

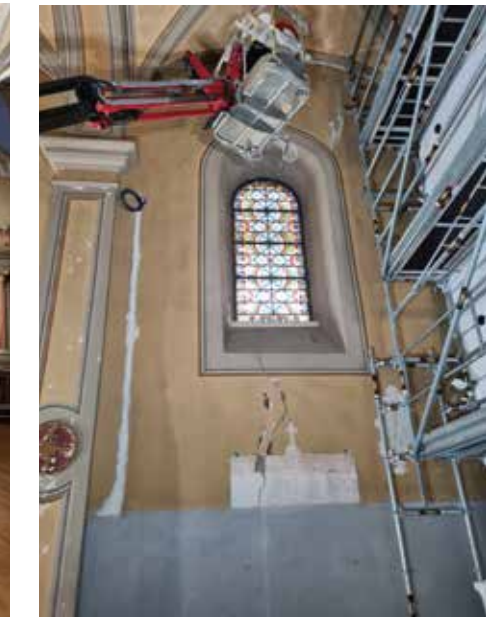
Un grand bravo à nos jeunes qui ont représenté fièrement les couleurs de la ville grâce à leurs performances et merci à leurs encadrants pour leur investissement au quotidien. ●

# Église Saint Maurice, La rénovation en images

*Depuis le mois de mai 2022, l'église Saint Maurice est fermée au public pour cause de travaux de rénovation. La réouverture prochaine de l'édifice, décalée au mois de mars 2023, vous permettra de découvrir les changements qui se sont opérés durant cette période. Découvrez les étapes d'un incroyable et passionnant chantier.*







## Extinction de l'éclairage public

Suite à la conférence/ réunion publique qui s'est tenue le 25 novembre 2022 et à l'accueil favorable réservé par les Thoirysiens à ce projet, la municipalité souhaite mettre en œuvre une extinction de l'éclairage public.

Afin de permettre aux usagers des transports publics de rentrer en toute quiétude le soir et d'emprunter tôt les réseaux TPG, l'extinction sera programmée de 1 h à 5 h chaque nuit. Seules les rues de l'hypercentre de Thoiry resteront éclairées pour des raisons de sécurité.

Techniquement, afin de permettre cette extinction, il est nécessaire d'équiper les armoires de contrôle de l'éclairage public d'horloges astronomiques. Toutes les démarches administratives ont été faites avant la fin



d'année 2022 afin de procéder au plus tôt à l'extinction. Cependant, suite au défaut de réactivité des fournisseurs et prestataires (Bouygues, SIEA), l'échéance de mise en service est repoussée. À l'heure où le journal est édité, il est espéré une extinction quotidienne de l'éclairage public au mois de mars 2023. ●

## Des économies d'énergie avec le boîtier Voltalis



Dans le cadre de sa politique de développement durable et de sobriété énergétique, la municipalité soutient l'initiative de Voltalis, opérateur qualifié par RTE (Réseau de Transport d'Électricité), qui propose de doter les foyers chauffés à l'électricité d'un dispositif d'économie d'énergie écocitoyen.

Mis à disposition gratuitement et sans abonnement, le dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants. La coupure ponctuelle des radiateurs électriques par le boîtier permet également de soulager le système électrique par exemple lors de pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables.

Des conseillers viendront à la rencontre des Thoirysiens pour répondre à toutes les questions et proposer un rendez-vous d'installation pour les foyers chauffés à l'électricité à partir du 20 février 2023. ●

**Plus d'informations sur :**

[www.mairie-thoiry.fr//sobriete-energetique](http://www.mairie-thoiry.fr//sobriete-energetique)



# Régie des eaux : réfection des réseaux

*D'importants travaux seront engagés par la Régie des Eaux Gessiennes à partir du mois de mars 2023. Ils concerneront les secteurs d'Allemogne et de Fenières et entraîneront de fortes perturbations de circulation jusqu'au mois de novembre.*



Une réunion  
publique de  
présentation des  
travaux se tiendra  
à la salle des fêtes le  
jeudi 2 mars à 19 h.

- **À Fenières**, la Régie interviendra pour des travaux de **renouvellement des canalisations des réseaux d'eau potable** et le déplacement de compteurs vers le domaine public, ainsi que sur la reprise d'un aqueduc (eaux pluviales) en pierre.

Les travaux devraient débuter fin mars 2023 et seraient effectués par tranches jusqu'à fin octobre entre la rue du Poizat et La Rue sur la RD89, rue de Fenières.

Durant cette période, **la circulation sera interdite à tous les véhicules, sauf véhicules légers des riverains, ramassage des ordures ménagères et bus scolaires. Des déviations seront mises en place pour tous les autres usagers.**

- **À Allemogne**, la Régie interviendra sur le **remplacement et la réparation de réseaux des eaux usées** en phases qui entraîneront, sur les secteurs concernés, la mise en place de déviations et/ou de circulations alternées.

Les travaux devraient débuter début mars rue des Battoirs, se poursuivraient mi-mars rue de l'Etraz et rue d'Allemogne. Début mai, ils débuteraient rue du Velard, avec en sus des travaux sur le réseau d'eaux pluviales. Ils prendront fin en septembre 2023.

Des informations vous seront fournies en temps réel sur le site de la ville et via la lettre infos. Soyez attentifs et prudents. ●



# Thoiry au Printemps, édition 2023

*Thoiry au Printemps revient les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2023. Cette année encore les artistes vont faire briller des étoiles dans les yeux des petits et des plus grands... comme par magie !*

Mister Lemon, découvert par les Thoirysiens en 2022, a accepté de partager quelques-uns de ses tours avec les enfants de l'accueil municipal de loisirs. Durant plusieurs séances, ils vont s'entraîner pour vous présenter des numéros d'illusionnistes et se produiront à la salle des fêtes samedi soir 1<sup>er</sup> avril, juste avant le spectacle de leur Maître.

Pendant les deux jours de festival, vous seront proposés contes, musique, marionnettes portées, acrobaties, théâtre : aucune excuse pour ne pas venir, il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et les spectacles sont offerts par la municipalité, qui réaffirme son choix de rendre la culture du spectacle vivant accessible à tous.

Une petite restauration sera à disposition le samedi à partir de 15 h dans la cour du bas de l'école élémentaire puis à la salle des fêtes à partir de 18 h 30.

**Attention les places sont limitées sur tous les spectacles •**



Retrouvez toutes les informations dans le programme détaillé sur [www.mairie-thoiry.fr/thoiry-au-printemps](http://www.mairie-thoiry.fr/thoiry-au-printemps)

AVRIL

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2**

Festival Thoiry au Printemps

**SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9**

Vogue de Pâques de la jeunesse de Fenières

**MERCREDI 12**

Don du sang de 16 h à 19 h

**SAMEDI 22**

Bourse enfantine du sou des écoles

**VENDREDI 28, SAMEDI 29  
ET DIMANCHE 30**

Exposition de l'atelier des arts créatifs

MAI

**SAMEDI 6**

Loto du ski-club Neige et Montagne

**LUNDI 8**

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 à 18 h

**SAMEDI 13**

Concert de l'Echo du Reculet

**DIMANCHE 14**

Course à pied chronométrée organisée par Apicy, départ à 9 h

**DIMANCHE 14**

Color'Thoiry départ à 11 h

JUIN

**SAMEDI 3**

Journée montagne par les Amis de Nardrans

**JEUDI 8**

Don du sang de 16 h à 19 h

**SAMEDI 10**

65 km Trail Ultra 01, départ à 7 h du complexe sportif

**DIMANCHE 11**

Vide grenier du sou des écoles

**LUNDI 12**

Auditions de l'école municipale de musique - musiques traditionnelles à 18 h 30

**MARDI 13**

Auditions de l'école municipale de musique - musiques actuelles à 18 h 30

**SAMEDI 17**

Spectacle de gym danse pour tous

**DIMANCHE 18**

Trail du Reculet

**MERCREDI 21**

Fête de la musique

**VENDREDI 23**

Kermesse du sou des écoles

**SAMEDI 24**

Loto de la Remise 01

**JEUDI 29**

Soirée de clôture de l'école municipale de musique



**Color'Thoiry : elle revient en 2023 !**

À vos agendas : la course haute en couleur du Pays de Gex revient le dimanche 14 mai à Thoiry. Départ à 11 h sur le parking du complexe sportif pour une boucle colorée de 5.5 km avec passage par cinq points de couleurs.

Le thème de l'édition 2023 ? Les super-héros ! Déguisements bienvenus pour cette course dans la bonne humeur et sans chronométrage qui peut se faire en courant ou en marchant. Adulte 15 €, enfant 5 €.

À partir de 5 ans. Inscriptions sur [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com) du 8 avril au 11 mai 2023.



**Le 21 juin, la fête de la musique c'est votre scène**

Vous êtes Thoirysien ? Musicien ou chanteur ? Vous jouez en solo ou dans un groupe ? Vous avez envie de faire chanter et danser les Thoirysiens ? N'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un courriel à : [service.communication@mairie-thoiry.fr](mailto:service.communication@mairie-thoiry.fr) afin de participer à la scène ouverte qui sera organisée en soirée le 21 juin.

Plus d'informations sur [www.mairie-thoiry.fr](http://www.mairie-thoiry.fr)

(Sous réserve de modification)



## Bienvenue

**Iris, Joséphine, Geneviève GERELLI**

née le 30 juillet 2022 à Epagny Metz-Tessy

**Arthur BIHL**

né le 17 septembre 2022 à Epagny Metz-Tessy

**Julian, Martin DESMURGER**

né le 21 octobre 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

**Thalia, Maria SAWMA**

née le 26 octobre 2022 à Epagny Metz-Tessy

**Abby, Angélique, Beryl TORRES**

née le 28 octobre 2022 à Contamine-sur-Arve

**Jannah, Brooklyn GHÉLEW**

née le 9 novembre 2022 à Genève – Suisse

**Hugo, Lucas CARRY**

né le 22 décembre 2022 à Écully

**Liv PEUTET**

née le 6 janvier 2023 à Annemasse

**Jingxu LIU**

né le 8 janvier 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

## Félicitations

**Emma DEVILLIERE et Olivier MAZZELLA**

pacsés le 15 décembre 2022

**Léa Mathilde Elvina CHOUCQ**

et **Alejandro MENDOZA GARZA**

mariés le 17 décembre 2022

**Élodie Corinne GODBILLOT**

et **Sébastien Jean-Claude Frédéric THOMAS**

mariés le 11 février 2023

## Condoléances

**Jean ADDE**

décédé le 10 novembre 2022 à Challex

**Georges Léon DUMOLLARD**

décédé le 3 décembre 2022 à Meyrin – Suisse

**Chloé BADRÉ**

décédée le 3 janvier 2023 à Saint-Mathieu (Haute-Vienne)

**Raymond Georges PETITJEAN**

décédé le 4 janvier 2023 à Challex

**Tim Elisabeth VISSER**

décédée le 27 janvier 2023 à Amsterdam

**Claude Adrien Marie François Marcel ROSSET**

décédé le 28 janvier 2023 à Genève - Suisse

**Roland Joseph François HENNEBERGER**

décédé le 30 janvier 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Le réseau Mnémosis est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général qui œuvre sous la forme d'un accueil de jour itinérant thérapeutique sur les territoires du Pays de Gex et Pays Bellegardien.

La structure a 3 missions principales qui sont :

- La sensibilisation aux troubles cognitifs
- La proposition d'ateliers thérapeutiques pour des personnes âgées de plus de 60 ans souffrant de débuts de troubles cognitifs
- L'accompagnement de leurs aidants.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le réseau Mnémosis souhaite proposer une campagne de sensibilisation au "bien vieillir" des personnes âgées de plus de 60 ans. Pour ce faire, un questionnaire simple, rapide et anonyme est mis à disposition via le lien : [cutt.ly/Z3WhWPh](https://cutt.ly/Z3WhWPh)

